



CHARGE.E D'OPERATIONS INFRASTRUCTURES RESEAUX

Définition de l'emploi :

Chargé de missions pour des opérations d'infrastructures : Réseaux et réfection de Voiries

Rattachement administratif

Présentation du service d'affectation : Direction Générale Adjointe Pôle ingénierie Technique
Direction Etudes et Conduite d'Opérations
Service Infrastructure.

• Positionnement du service :

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération d'Hénin Carvin a pour mission la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, la Gestion de l'eau, la Gestion de l'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales urbaines.

Le Service Infrastructures est en charge des travaux de réfection et de renouvellement des réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'eaux pluviales en lien avec le Service de l'eau de la collectivité.

Il a également la charge des travaux de génie civil pour l'enfouissement de la fibre communautaire.

• Mission principale du service :

Le Service infrastructure est décomposé en deux parties : une partie du service est dédiée aux études préalables et à la rédaction des programmes de travaux. La seconde partie est chargée de la conduite d'opérations des travaux du lancement de la Maitrise d'œuvre à la réception des travaux.

• Composition du service d'affectation :

Le service est composé d'un responsable de service, de quatre chargé(e)s d'opérations et de trois chargé(e)s d'études.

• Positionnement du poste :

Le poste est placé sous l'autorité du responsable du Service Infrastructure, dans la partie consacrée à la conduite d'opérations.

Descriptif général des missions

• Missions principales du poste

Les missions principales du poste sont notamment de :

- Exercer la fonction de conducteur d'opérations depuis la phase de sélection de la Moe jusqu'à la phase de suivi des garanties pour les opérations d'infrastructure.
- Valider les éléments de mission de la MOE et des cahiers des charges de consultation,
- Elaborer des dossiers de consultations : de maîtrise d'œuvre et de travaux
- Assurer le suivi des investigations préalables aux travaux (relevés topographiques, études de sol,...)
- Contrôler l'exécution des prestations confiées aux entreprises, vérification des attachements et factures dans le cadre budgétaire défini.
- Piloter et suivre les accords-cadres avec émission de bons de commande pour les marchés de travaux (eau potable, assainissement,...)
- Effectuer la gestion budgétaire et administrative des opérations.
- Travailler en mode projet avec les autres directions concernées : transversalité.

- **Missions secondaires du poste :**
 - Assurer la veille réglementaire, technique et environnementale liée au métier,
 - Rédiger des délibérations et participer aux différentes commissions thématiques de la Collectivité,
 - Organiser la relation avec la population et les élus,
 - Contrôler les règles de prévention et de sécurité (cadre juridique de la responsabilité civile et pénale),
 - Participer à la communication sur les opérations (réunions publiques, réponses aux habitants, préparation et diffusion des supports de communication).
 - Réaliser et suivre les commandes sur logiciel comptable

Conditions de rémunération

- **Cadre statutaire/pyramidage du poste**
 - Filière : Technique
 - Catégorie : B
 - Cadre d'emplois : technicien
- **RIFSEEP** : groupe 2, cotation 5, coefficient compris entre 0.41 et 0.50
- **Eligibilité à la NBI (selon conditions statutaires)** : non
- **13^{ème} mois,**
- **Participation employeur de 60% aux titres restaurant,**
- **Participation employeur au contrat de prévoyance et à une mutuelle labellisée,**
- **Adhésion au CNAS + amicale du personnel (selon conditions)**

Conditions particulières d'emploi

- **Lieu d'affectation** : Siège de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin – Bâtiment des Services Techniques – 242 boulevard Schweitzer - 62 110 HENIN-BEAUMONT
- **Durée hebdomadaire de service** : Temps complet, plusieurs cycles horaires possibles : 36H04, 37H00 ou 38H00
- **Horaires de travail** : Plages fixes de 09h15 à 11h45 et de 14H00 à 16h30
- **Moyens mis à disposition (*matériels, humains, financiers, ...*)** : Bureau avec matériel informatique, Véhicules de service disponible en pool. Téléphone portable.
- **Modalités d'organisation du travail et contraintes (*déplacements professionnels, travail isolé, ...*)** : Permis B obligatoire, déplacements fréquents sur le territoire communautaire. Horaires parfois décalés : Réunions publiques, commissions thématiques
- **Eligibilité au télétravail (*sous réserve de la faisabilité technique et organisationnelle après avis du supérieur hiérarchique*)** : Oui sous réserves des contraintes du poste (présence sur le chantier, réunions de travail, ...). A noter, un délai de 06 mois est nécessaire entre la date d'arrivée ou de prise d'un nouveau poste, avant d'être éligible au télétravail.

Environnement Professionnel

- **Situation hiérarchique**
 - N+1 : Responsable du Service Infrastructure
 - N+2 : Directeur Etudes et Conduite d'Opérations
- **Situation fonctionnelle :**

- Relations fonctionnelles en interne : Relations fréquentes avec le supérieur hiérarchique ou le Directeur, Relation directe avec les élus locaux,
- Relations fonctionnelles à l'extérieur : Relations directes avec les usagers, relations fréquentes avec les représentants des entreprises.

Compétences

• Les « savoirs »

- Connaissances techniques avérées en assainissement, eau potable, enfouissement des réseaux, voirie,
- Connaissances du code de la Commande Publique,
- Connaissance en matière d'intervention sur le Domaine Public (AIPR, etc ...)
- Connaissances liées au fonctionnement des collectivités territoriales,
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Outlook).
- Connaissances en Autocad (lecture et archivage de plans)
- Notions en SIG, logiciel ASTRE
- Permis B obligatoire

• Les « savoir-faire » :

- Maîtrise des techniques et de la méthodologie de conduite de projets,
- Réactivité et disponibilité pour répondre efficacement aux demandes
- Expérience obligatoire en suivi de travaux VRD
- Capacité à proposer, rendre compte et mettre en application.
- Capacités de rédaction, de communication et de négociation.
- Capacités d'analyse, de jugement et de synthèse.
- Pilotage et coordination de prestataires extérieurs.

• Les « savoir-être »

- Déontologie, probité et sens du service public
- Disponibilité
- Organisation et autonomie pour la réalisation des objectifs fixés dans son plan de charge.
- Rigoureux et respect des délais

Santé au travail

• Risques du poste :

- Travail à l'intérieur et à l'extérieur par tous les temps et en toutes saisons
- Horaires irréguliers en fonction de l'organisation des chantiers, des aléas climatiques.

• Équipements de protection individuelle nécessaires pour le poste

- Port de vêtements de sécurité obligatoire



